



MESSAGE DE L'ARCHEVÊQUE

Le 14 janvier 2022

Chers frères et soeurs dans le Christ,

Que Dieu vous bénisse en ce début de la nouvelle année 2022 !

Je ne suis pas le seul à être déçu que ce début d'année nous amène à continuer à faire face aux effets de la Covid. Je suis fier du travail accompli par les paroisses, le clergé, le personnel, les bénévoles et les paroissiens et paroissiennes pour rendre nos églises paroissiales aussi sécuritaires que possible afin que nous puissions continuer à pratiquer notre foi tout en respectant les règlements des autorités de santé publique. Le chemin parcouru a été long et souvent difficile, mais les paroisses ont trouvé des solutions créatives et de généreux bénévoles ont fait en sorte que nos églises restent sécuritaires et ouvertes à tous.

Nous avons maintenant affaire à un variant plus transmissible du virus Covid. J'encourage les gens à se faire vacciner et à recevoir une dose de rappel dès qu'ils le peuvent afin d'éviter les pires conséquences pour la santé en cas de contamination par la Covid. De nombreuses opérations chirurgicales ont été retardées parce que les hôpitaux n'ont pas le personnel ou les lits disponibles en raison du nombre croissant d'hospitalisations. Le fait d'éviter l'hôpital et de pouvoir se rétablir à la maison offre une place à une personne qui peut avoir besoin de soins spécialisés qu'elle ne peut recevoir qu'à l'hôpital.

Bien que je n'aie pas l'intention de limiter la participation à la messe aux seules personnes vaccinées, nous devons malheureusement prendre une décision difficile à l'heure actuelle pour contribuer à freiner la propagation de ce variant plus transmissible du virus.

À partir du lundi 17 janvier, je demande aux paroisses d'exiger tous ceux et celles qui assistent à la messe de porter un masque. J'ajoute, à titre d'information, que le port d'un écran facial ne constitue pas une protection suffisante. Par souci de la santé de tous ceux et celles qui souhaitent assister à la messe en personne, les masques seront exigés à toutes les messes ainsi qu'aux autres liturgies. Une exemption médicale ne réduit pas le risque pour les autres paroissiens. Les enfants âgés de deux ans et moins ne seront pas tenus de porter un masque. Je laisse aux parents le soin de décider s'ils se sentent à l'aise de les amener à l'église sans masque. Je rappelle aux paroissiens qu'à l'heure actuelle, la Sainte Communion doit continuer à être donnée dans la main.

On m'a demandé comment ce mandat s'applique au célébrant, aux lecteurs et aux commentateurs. Les directives du « Worship Safe », produites par l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario, reconnaissent que le célébrant et ceux qui lisent doivent être

clairement entendus et que le fait de porter un masque pendant toute la célébration empêchera les fidèles d'entendre clairement les Saintes Écritures, l'Évangile, l'homélie, la Prière eucharistique et les autres parties de la Messe. Lorsque le célébrant, le lecteur et le commentateur sont suffisamment éloignés de l'assemblée (d'au moins 2 mètres), ils peuvent enlever leur masque pour lire ou présider. Les pasteurs doivent vérifier le degré de séparation pour s'assurer de la bonne distance entre l'assemblée et le célébrant. Lorsqu'il se trouve à moins de 2 mètres des paroissiens et des paroissiennes, comme lors de la procession d'entrée et de sortie, lorsqu'il distribue la Sainte Communion ou salue brièvement les gens après la messe, il doit porter un masque.

De nombreuses paroisses offrent des messes enregistrées ou diffusées en direct. Je demande à ces paroisses de prévoir, dans la mesure du possible, la possibilité de recevoir la communion à l'extérieur de l'église après avoir participé à la célébration virtuelle offerte par la paroisse. Je reconnais que cela n'est pas idéal. Je prends cette décision pour préserver la santé des paroissiens et paroissiennes. Lorsque cette mesure ne sera plus nécessaire, elle sera annulée. Je vous rappelle que, compte tenu de la difficulté d'assister à la messe en personne, la dispense de l'obligation dominicale est toujours en vigueur et n'a pas été levée.

Pour l'instant, je demande aux paroisses de reporter les "messes ou liturgies supplémentaires pour des célébrations spéciales", telles que la première communion ou la première réconciliation, jusqu'à la fin du mois de février, lorsque nous aurons une meilleure idée de la situation actuelle et des risques pour les paroissiens et paroissiennes.

Je tiens à reconnaître que certains ont exprimé la crainte que les exigences relatives aux masques constituent une atteinte à nos droits individuels. En tant que chrétiens catholiques, nous croyons à la liberté de religion et à la liberté de conscience. Nous croyons également, comme Jésus nous l'enseigne, que le souci pour notre prochain est une partie essentielle de notre foi authentique. La parabole du bon Samaritain est connue de beaucoup de gens, et sa morale est intemporelle. Faire un effort pour aider notre prochain est l'expression de notre foi chrétienne en action. Je ne connais personne qui aime porter un masque pendant une heure. Nous voyons de nombreuses personnes travaillant en première ligne dans le secteur des services porter un masque pendant toute leur journée de travail et c'est un sacrifice qu'elles font pour assurer la sécurité des clients. Le sacrifice du port d'un masque pendant la durée de la messe est un acte de charité et je vous encourage à considérer cette mesure d'obligation temporaire de port de masque sous cet angle.

L'une des conséquences tragiques de la Covid est la division qu'elle a créée dans les familles, dans les communautés et dans l'Église. Nous souhaitons tous sincèrement le meilleur résultat pour tous, même si nous ne sommes pas d'accord sur la manière d'y parvenir. Le fait de porter un masque pendant la durée de la messe est un petit sacrifice que nous pouvons endurer ensemble, en offrant l'inconfort aux intentions de ceux et celles qui ont demandé nos prières et en nous unissant pour mettre fin à cette épreuve difficile que nous traversons.

Que Marie Auxiliatrice intercède pour nous et que Dieu vous accorde la paix en ce début de nouvelle année.

Sincèrement vôtre en Jésus-Christ,

✠ Marcel Damphousse